



PRÉSENTATION DES MÉTIERS

LE CAMPUS DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA LOZÈRE

Le Campus offre chaque année, à plus de 350 jeunes la possibilité de se former à de nombreux métiers.

En fonction de ses goûts et de ses aptitudes, et dans de multiples secteurs, chacun peut choisir le métier qui lui ressemble.

Nos équipes vous accompagnent de l'étude de votre projet à sa réalisation.

Elles vous orientent vers le parcours et le financement le plus adapté et le plus favorable au regard de votre situation. Elles vous soutiennent dans les démarches administratives nécessaires à son obtention.

Nos formations en alternance sont accessibles également aux adultes, sous certaines conditions.

Découvrez notre offre complète sur le catalogue de la CMA de la Lozère :

[Lien vers catalogue](#)

<http://cfa-mende.fr/>

Le Campus met à votre disposition un self et un hébergement sur place.

Pour tout renseignement appelez-nous au
04 66 49 04 76

Les besoins dans le bâtiment (84% des recrutements) concernent les postes de maçon, couvreur et coffreur, où les candidats manquent. Les chauffagistes, soudeurs et plombiers sont aussi très recherchés.

Sur les chantiers, les ouvriers sont majoritaires. Ils se répartissent le gros œuvre (maçonnerie, coffrage, charpente...) et le second œuvre qui intervient une fois la structure posée (chauffage, électricité, plomberie...).

Les professionnels du gros œuvre interviennent dans la construction et non dans la finition.

MAÇON

Premier à intervenir sur une construction, le maçon met en place les fondations des futurs immeubles, des maisons individuelles ou des bâtiments industriels. Puis il monte les éléments.

Construire les fondations d'un immeuble, monter des murs, des cloisons, poser des dalles : l'univers du maçon est fait de briques et de pierres, mais aussi et surtout de béton armé. Ce matériau moderne nécessite l'utilisation d'outils mécaniques comme les bétonnières, les vibrateurs électriques et pneumatiques, etc., qui n'ont plus grand-chose à voir avec le mortier et la truelle. L'emploi du béton implique des méthodes de travail qui ne ressemblent guère aux techniques de la maçonnerie traditionnelle. Cette activité demande une bonne santé, le sens de l'équilibre, un très fort esprit d'équipe et le respect absolu des règles de sécurité. Les chantiers sont souvent éloignés du siège de l'entreprise, ce qui entraîne des déplacements importants. Avec de l'expérience, le maçon peut devenir chef d'équipe ou s'installer à son compte comme artisan. Les emplois ne manquent pas.

CHARPENTIER

Le charpentier conçoit, fabrique et pose des charpentes et ossatures en bois qui servent de structures à des maisons et autres constructions.

À partir d'un plan réalisé par un architecte ou par lui-même en 2D ou 3D, le charpentier bois trace les formes de la charpente en grandeur réelle sur du contreplaqué : c'est l'épure. Il choisit le bois, trace et taille les différentes pièces à l'aide de machines à commandes numériques. Puis, il les assemble et les installe sur le chantier. Outre les charpentes traditionnelles, le charpentier réalise des ouvrages tout en bois (hangars, ateliers ou chalets), des escaliers, des parquets, sans oublier la restauration de charpentes anciennes.

C'est un métier à forte tradition qui se modernise et les jeunes qualifiés sont recherchés, surtout dans les entreprises artisanales. Les charpentiers peuvent s'installer à leur compte, après quelques années d'expérience professionnelle.

COUVREUR

Le couvreur travaille entre ciel et toit, été comme hiver. Sa mission consiste recouvrir les toits de tuiles, d'ardoises, de zinc. Il intervient après la pose de la charpente pour un bâtiment neuf, ou à l'occasion d'une réparation sur les toitures des maisons individuelles comme des immeubles collectifs. Il commence avant tout par la pose des échafaudages. Puis, à partir d'un plan, il prépare le support en bois sur lequel il ajustera, au millimètre près, des matériaux aussi divers que l'ardoise, la tuile, le verre, le plastique, la lauze, le chaume. Il utilise aussi des métaux (zinc, tôle, aluminium, cuivre, plomb). Il assure également la pose des chéneaux, des gouttières, des lucarnes, du raccord de souche de cheminée. Outre la toiture, il peut poser l'isolation thermique sous le toit ou encore assurer la restauration de bâtiments publics ou de monuments historiques. Salarié d'une entreprise de bâtiment, il peut aussi s'installer à son compte comme artisan, se spécialiser dans un matériau, combiner son activité à la plomberie, au chauffage, à la charpente, aux panneaux solaires, etc. Les débouchés sont assurés pour le couvreur qualifié.



PROFIL

En plus de la motivation et des compétences techniques, les employeurs du secteur du bâtiment attendent des qualités liées au "savoir-être" : adaptabilité, réactivité, prise d'initiative, goût du travail en équipe...

MAÇON

Le maçon a de nombreuses compétences techniques : il sait lire un plan, il connaît les propriétés de différents matériaux (béton, liants, pierre, brique, résine, bois, matériaux composites...), il manipule des outils variés (truelle, massette, burin, foreuse, meule, scie électrique...). Esprit d'équipe, respect des règles de sécurité, résistance aux conditions climatiques aléatoires (le maçon travaillant à l'extérieur), sens de l'équilibre (gare au vertige), nécessité de se déplacer (permis de conduire conseillé).

CHARPENTIER BOIS

Le charpentier sait être à l'écoute aussi bien qu'il sait communiquer, pour faciliter au mieux la coordination sur un chantier où de nombreux artisans interviennent. Il est à même de se projeter dans l'espace. Réputé difficile et exigeant, ce métier réclame à la fois goût du dessin, notion des formes, bonne résistance physique et sens de l'équilibre.

COUVREUR

Le couvreur doit disposer d'une connaissance précise des matériaux de revêtement et des conditions de leur utilisation (climat, traditions). Par ailleurs, il doit savoir monter des échafaudages et mettre en place les dispositifs de sécurité. Il doit être en mesure de réaliser des travaux simples de maçonnerie, de plomberie, de pose de bardages, connaître la lecture de plans, le calcul dimensionnel, les techniques de traçage, les normes d'isolation, respecter strictement les consignes et des règles de sécurité. Bonnes connaissances en géométrie, métré et dessin nécessaires. Toujours dehors et en hauteur, le couvreur doit être résistant et agile, ignorer le vertige et respecter les règles de sécurité, posséder le sens de l'équilibre et être résistant physiquement.

FORMATIONS PROPOSEES PAR LE CAMPUS DES METIERS DE LA LOZERE



Consulter les Fiches ROME (téléchargeables sur le site de Pôle Emploi).

[CONSULTER LA FICHE ROME N° F1703 MAÇONNERIE.](#)

[CONSULTER LA FICHE ROME N° F1610 POSE ET RESTAURATION DE COUVERTURES.](#)

[Consulter la fiche ROME N° 1501 Montage de structures et de charpentes bois](#)

[Consulter la fiche ROME N° 1503 Réalisation - installation d'ossatures bois](#)

LES CAP

DUREE DE LA FORMATION : 2 ans à raison de 420 heures réparties sur 12 semaines.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ces diplômes en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

MAÇON

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

DIPLOME DE NIVEAU 3 (ANCIENNEMENT V)

CHARPENTIER BOIS

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

DIPLOME DE NIVEAU 3 (ANCIENNEMENT V)

COUVREUR

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

DIPLOME DE NIVEAU 3 (ANCIENNEMENT V)



LES BP

DUREE DE LA FORMATION : 2 ans à raison de 420 heures réparties sur 12 semaines.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ce diplôme en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

MAÇON

DIPLOME DE NIVEAU 4 (ANCIENNEMENT IV)

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

CHARPENTIER BOIS

DIPLOME DE NIVEAU 4 (ANCIENNEMENT IV)

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

COUVREUR

DIPLOME DE NIVEAU 4 (ANCIENNEMENT IV)

EN SAVOIR PLUS : Consulter notre [Fiche Formation](#)

ACCESSIBILITE

Les formations sont accessibles en alternance :

- Aux jeunes de 16 à 29 ans révolus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge,
- Aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise, sans limitation d'âge,
- Aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.

Les adultes peuvent également y accéder grâce aux différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Un parcours aménagé peut être envisagé selon la situation professionnelle de chacun.

Plusieurs financements sont possibles.

N'hésitez pas à vous adresser à notre service de Formation Professionnelle Continue qui saura vous conseiller et vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos souhaits. 04 66 49 80 686

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap. Mme Priscille LEJEUNE (04 66 49 04 76)

DEBOUCHES ET PASSERELLES

Les métiers du bâtiment secteur gros œuvre sont accessibles dès l'obtention d'un diplôme de niveau CAP. L'insertion dans la vie active est une suite logique après un CAP.

85 % de ceux qui ont obtenu un CAP choisissent en effet d'entrer dans la vie professionnelle.

Toutefois, il est possible de compléter ses études par les diplômes suivants :

- | | | | |
|------|-------------------------|-------|-------------------------------------|
| ▪ MC | Mention Complémentaire, | ▪ BTM | Brevet Techniques des Métiers, |
| ▪ BP | Brevet Professionnel, | ▪ BMA | Brevet des Métiers d'Art, |
| | | ▪ CS | Certificat de spécialisation, |
| | | ▪ BAC | Professionnel ou BAC Technologique. |

Le CAP de « Maçon » est réciproquement connexe avec les CAP de « Constructeur en béton armé du bâtiment », de « Constructeur en ouvrages d'art » et de « Tailleur de pierre ». Cela signifie que le titulaire de l'un des deux diplômes peut présenter l'autre en seulement 1 an.

Les CAP de « Couvreur » et « Charpentier bois » sont réciproquement connexes. Cela signifie que le titulaire de l'un des deux diplômes peut présenter l'autre en seulement 1 an.

Le CAP de « Charpentier Bois » est connexe avec les CAP « Couvreur », « Constructeur bois », « Menuisier installateur », et « Charpentier de marine ». Cela signifie que le titulaire de ce CAP se présentant à l'un ou l'autre verra sa durée de formation raccourcie à 1 an.